

Champlain, 18 février. — J'ai obtenu ma guérison par l'usage des roses bénites. En priant la Sainte-Famille et en particulier le bon saint Joseph, bien des fois j'ai été assistée; veuillez publier l'expression de ma reconnaissance. — Abonnée.

Bécancourt. — Une mère remercie la Reine du Rosaire pour succès de son fils aux examens. — Mme A. B.

Louiseville, 19 février. — Action de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire pour une guérison obtenue après la récitation de dix rosaires, application des roses bénites, promesse d'un pain aux pauvres en l'honneur de saint Antoine et de publication dans les **Annales**. — Abonnée.

Wilder, Vt., 18 février. — Reconnaissance à Marie, consolatrice des affligés, santé des malades pour un mieux sensible, éprouvée à la suite d'une promesse de faire dire la messe à l'intention des saintes âmes. — Marie-Anne T.

Lowell, 18 février. — Mon enfant, âgée de trois ans, avait mal aux yeux et était menacée de perdre la vue. Je fis différentes promesses à N.-D. du T. S. Rosaire et elle a été guérie, j'aime à le croire, par la protection de la T. Ste-Vierge. — Mme P. P.

Kingsey, 20 février. — Ma petite fille a souffert pendant trois ans d'un mal aux yeux qui lui faisait endurer de grandes douleurs. Tous nos soins et ceux du médecin furent inutiles. Je m'adressai à N.-D. du T. S. Rosaire, et cette bonne Mère a bien voulu écouter ma prière. Elle a guéri mon enfant; oui, c'est Elle qui l'a guérie! Merci, merci, bonne Mère! J'avais promis de faire publier dans les **Annales** cette guérison, si je l'obtenais. — Un abonné.

Almaville, 19 février. — Amour et reconnaissance à la Reine du T. S. Rosaire pour ma guérison. — A. B. M.

Sainte-Ursule. — J'ai obtenu la guérison d'un grand mal aux reins après la promesse de me réabonner aux **Annales**. — Mme J. R.

Mont-Carmel. — Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour une faveur obtenue après promesse de faire publier. — D.-A. P.

Bécancourt, 20 février. — Par l'usage des roses bénites, et après la promesse d'un pèlerinage au Cap, j'ai été guérie d'une névralgie. — N. St.

St-Bruno, 18 février. — Action de grâce à la Reine du T. S. Rosaire pour guérison d'une grave maladie. — Mme J. B.

— J'étais malade et malgré les bons soins du médecin, ma maladie s'aggravait. Après diverses promesses à N.-D. du Rosaire, neuve, abonnement aux **Annales**, j'ai obtenu ma guérison. — M. J. S.

— Ma petite fille, âgée de quatre ans, s'était démis une épaule, en tombant; elle était menacée de rester infirme. La douce Reine du Rosaire a entendu notre prière, notre enfant est parfaitement bien. — Mme V. E. L.